SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Réparation juridique du dommage corporel

- Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- Niveau d'étude : BAC +5 / master
- Durée : 1 an
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation professionnelle
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

La formation à la réparation juridique du dommage corporel fait l'objet d'une forte demande et répond à la nécessité de former des personnes à l'expertise à la demande des juridictions et des compagnies d'assurance.

Objectifs

* Connaître les bases du droit des assurances, les fondements juridiques au civil et au pénal
* Maîtriser le droit de l'expertise dans ses différentes applications et dimensions
* Connaître les pathologies séquellaires et leurs spécificités selon les populations
* Savoir lire une expertise, analyser, rédiger un rapport d'expertise, exposer une situation expertisée

Organisation

Contrôle des connaissances

* épreuves écrites comportant trois sujets : deux questions rédactionnelles (sur le droit général et le droit de l'expertise) et la discussion d'un cas clinique
* rédaction d'un mémoire

Admission

Modalités d'inscription

Candidature en ligne

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 avril 2024

Le professionnel de santé qui souhaite s'inscrire devra effectuer sa candidature en ligne et joindre les pièces suivantes à son dossier : lettre de motivation, CV, copie de diplômes.

Public cible

* Médecins titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine
* Médecins français ou étrangers titulaires d'un diplôme étranger admis en équivalence du diplôme français de docteur en médecine
* Étudiants du 3ème cycle des études médicales
* Chirurgiens-dentistes titulaires du diplôme français d'état de docteur en chirurgie dentaire
* Chirurgiens-dentistes français ou étranger titulaires d'un diplôme admis en équivalence du diplôme français de docteur en chirurgie dentaire
* Kinésithérapeutes et ergothérapeutes
* Avocats
* Autres professions sur avis de la commission pédagogique

Droits de scolarité

Formation initiale : 490 € + 170 € droits universitaires

Formation continue non financée : 1 190 € + 170 € droits universitaires

Formation continue financée : 1 190 € + 170 € droits universitaires

Capacité d'accueil

25 stagiaires

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Clotilde Rougé-Maillart

02 41 35 37 15

clrouge-maillart@chu-angers.fr

Contact administratif

Sabirna Bauthamy

02.41.73.58.33

sabrina.bauthamy@univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 avril 2024